

La prise en compte du risque amiante dans la gestion des biens culturels mobiliers

Programme prévisionnel



Ancien dépôt archéologique de Scy Chazelles (photo SRA Grand-Est site de Metz)

12 et 13 septembre 2024

Objectifs et méthodes pédagogiques

Lorsque l'on évoque l'amiante, on pense industrie, bâtiments, cancer mais on imagine moins que l'on puisse la rencontrer dans le cadre d'interventions sur des biens culturels mobiliers ou de leur gestion. Et pourtant, des fibres d'amiante peuvent être présentes dans les objets eux-mêmes, mais surtout dans leur environnement de conservation.

Cette formation sur deux jours permettra, dans un premier temps, de prendre conscience des risques liés à l'amiante et de sa présence probable dans l'environnement immédiat ou dans la composition des biens culturels mobiliers. Dans un second temps, sur la base de la documentation technique sur la gestion des données scientifiques de l'archéologie au regard du risque lié à l'amiante élaborée par le secrétariat général du ministère de la culture, porteur du projet, et la sous-direction de l'archéologie, en lien avec un groupe de travail dédié du CHSCT ministériel, les participants seront sensibilisés aux procédures à mettre en œuvre et aux questions à se poser pour intégrer ce risque dans la gestion des biens culturels mobiliers.

Les objectifs pédagogiques de cette formation seront les suivants :

- Connaître l'amiante, ses fibres, sa présence à l'état naturel en France, ses dangers, les dates clés de son utilisation en France et de l'interdiction de son utilisation ;
- Connaître les grandes obligations réglementaires liées à l'amiante ;
- Savoir ce qu'est un DTA et une fiche récapitulative, savoir les lire et identifier les points clés pouvant attester d'une potentielle présence d'amiante ou de son absence ;
- Avoir des éléments pour identifier les biens culturels mobiliers composés ou contenant de l'amiante ;
- Savoir identifier un risque potentiel de contamination des collections et des mobiliers par des dépôts de poussières d'amiante ;
- Savoir utiliser la documentation technique mise en place et l'adapter à sa propre structure.

Cette formation sera aussi l'occasion de faire dialoguer les conservateurs-restaurateurs et les gestionnaires des biens culturels mobiliers et d'échanger sur la place importante qu'occupent les conservateurs-restaurateurs dans cette gestion du risque amiante.

Public et pré-requis

Professionnels de la conservation-restauration, personnes chargées de la gestion des biens culturels mobiliers (données scientifiques de l'archéologie, collections archéologiques muséales, autres collections potentiellement à risque ...) dans les structures de conservation à long terme (réserves de musées, dépôts archéologiques, centres de conservation et d'étude ...) quel que soit le statut de ces structures (État, collectivités territoriales, associations, opérateurs d'archéologie préventive...), ingénieurs/conseillers sécurité prévention, référents hygiène et sécurité, chefs de service ...

Coordonnateurs

Coordonnateurs : **Anne Chaillou**, ministère de la culture – Direction générale des patrimoines et de l'architecture - Sous-direction de l'archéologie - Bureau du Patrimoine archéologique - Chargée du suivi et de l'animation de la conservation des données scientifiques de l'archéologie ; **Patricia Leclerc**, conservatrice-restauratrice de biens culturels, consultante en conservation préventive ; **Nathalie Palmade-Le Dantec**, conservatrice-restauratrice, consultante en conservation préventive, responsable de la formation continue – Institut national du Patrimoine département des restaurateurs ; **Olivier Vaillant**, ministère de la culture - Secrétariat général - chef du bureau de la santé, de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels ; **Arnaud Veillard**, ministère de la culture - Secrétariat général – Adjoint au chef du bureau de la santé, de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels.

Intervenants

Anne Chaillou, Patricia Leclerc, Olivier Vaillant, Arnaud Veillard, Pierre Coftier, chercheur en histoire industrielle et ouvrière, Claire Landrieu, ministère de la culture - Secrétariat général - bureau de la santé, de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels – Médecin coordonnateur national de médecine de prévention.

Lieu : Institut National du Patrimoine - Département des conservateurs
2, rue Vivienne 75002 Paris, **salle XXXXXX**

Accès : Métro « Bourse » ligne 3 ; « Pyramide » ligne 7 & 14

Contacts et renseignements : **XXXXXXXXXX**

Jeudi 12 septembre

9h15 - 9h30 :	Accueil des participants
9h30 – 10h :	Introduction à la formation et tour de table
10h00-10h15 :	Présentation du contexte de mise en place de la formation, structuration des supports et déroulé <i>Olivier Vaillant, Arnaud Veillard</i>
10h15 – 10h30 :	I – L’amiante : typologie et répartition géographique en France <i>Anne Chaillou, Patricia Leclerc</i>
10h30 – 10h50 :	II – Les risques liés à l’amiante : toxicité, impact sur la santé <i>Claire Landrieu, Arnaud Veillard</i>
11h – 12h10	III – Historique des techniques et de l’utilisation de l’amiante <i>Pierre Coftier</i>
12h10 – 12h40	Questions-réponses sur les thématiques de la matinée
12h40 – 14h00	<i>Pause déjeuner</i>
14h00 – 17h20	IV – L’amiante dans les structures de conservation des biens culturels mobiliers : <ul style="list-style-type: none">○ Présentation du mémento réglementaire○ Approche réglementaire : code de la santé publique, code du travail○ Les matériaux et produits contenant de l’amiante○ Le dossier technique amiante (DTA)○ Le suivi des bâtiments○ Cas pratique : apprendre à lire un DTA et une fiche récapitulative○ Présentation des logigrammes DSA1a, DSA1b et DSA1c○ Temps de questions/réponses <i>Olivier Vaillant, Arnaud Veillard</i>
17h20 – 17h45	V – Présentation des procédures mises en place dans le cadre de la gestion des données scientifiques de l’archéologie : <ul style="list-style-type: none">○ Les données scientifiques de l’archéologie et l’amiante <i>Anne Chaillou</i>

9h - 9h20 :

Accueil des participants

9h20 – 12h30 :

V – Présentation des procédures mises en place dans le cadre de la gestion des données scientifiques de l'archéologie (suite) :

- Structuration des documents
- Positionnement des logigrammes dans la chaîne opératoire de l'archéologie
- Présentation des acteurs amenés à intervenir dans la gestion du risque amiante
- Présentation de chaque cas et développement de logigramme associé
- Temps de questions/réponses après chaque cas

Anne Chaillou, Patricia Leclerc, Olivier Vaillant, Arnaud Veillard

12h40 – 14h00 :

Pause déjeuner

14h00 – 16h00

V – Présentation des procédures mises en place dans le cadre de la gestion des données scientifiques de l'archéologie (suite) :

- Fiches DSA 8 et 9
- La documentation des données scientifiques de l'archéologie contaminées
- Temps de questions/réponses

Anne Chaillou, Patricia Leclerc, Olivier Vaillant, Arnaud Veillard

16h00 – 16h30

Bilan de la formation

Anne Chaillou, Patricia Leclerc, Nathalie Le Dantec, Olivier Vaillant, Arnaud Veillard